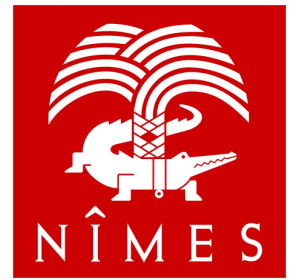




ENTENTE NIMOISE ATHLETISME

Complexe Marcel Rouvière Piste Alain Mimoun

2, avenue Georges Dayan 30900 Nîmes



Agreement ministériel de la jeunesse et sport N° 30S87 du 25/03/1977

Tel : 06.69.06.18.93 ena.athle.nimes@gmail.com

Compte Rendu de l'assemblée Général du 14/10/2023

Membres du bureau :

Bouopda Zock Victor; Gondol Titouan; Bouschet Sébastien

Membres du comité directeur :

Clotaire Loic; Ramdani Adel; Hanin Cathy; Vong Phat Sang Sylvie; Pouzancre Mathieu;
Pontvianne Martial

Excusés :

Pontvianne Jean-Marc; Mohamed Lahouari

Absents :

Elus de la ville de Nîmes, Président du comité du Gard

Ordre du jour :

- 1 - Allocution et rapport moral du président
- 2 - Rapport du trésorier sur le bilan financier de la saison 2021-2022
- 3 - Budget Prévisionnel de la saison 2022 - 2023
- 4 - Bilan sportif de la saison 2021 - 2022 et objectifs pour la saison 2022 - 2023
- 5 - Allocution des personnalités présentent
- 6 - Vote des nouveaux membres entrant dans le comité directeur
- 7 - Questions diverses

Ouverture de l'assemblée à 14h15

1 - Allocution et rapport moral du président

Le président démarre son allocution en évoquant sa fierté d'être à la tête de l'Entente Nîmoise Athlétisme, grâce à la motivation de l'équipe qui l'entoure et des adhérents du club. Il poursuit en présentant sa vision de l'athlétisme, et de ces valeurs qu'il souhaite véhiculer dans le club. Notamment : le dépassement de soi, la notion de collectif, le respect et le fait que ce sport soit pluridisciplinaire et le développement personnel.

Ensuite, le président exprime la confiance qu'il peut avoir dans le club, l'équipe encadrante, les athlètes, les bénévoles et les parents pour continuer ainsi à faire vivre le club et les remercie de leur engagement. Il insiste sur le fait qu'il y a beaucoup de tâches à effectuer dans un club comme le notre. De plus, il appuie sur la difficulté à trouver des effectifs de bénévoles suffisants afin d'organiser et sécuriser correctement nos événements.

Pour cette année à venir, le club devrait profiter de cette année olympique afin de promouvoir l'athlétisme auprès du « grand public ». De plus, il faut aussi mettre l'accent sur les compétitions par équipes qui sont parfois délaissées au profit des compétitions individuelles.

Le président évoque trois points sensibles :

- L'augmentation des coûts des déplacements suite à la situation géographique de la région Occitanie
- L'augmentation des coûts du matériel qui est utilisé pour les entraînements.

Pour conclure, le président remercie le comité d'Athlétisme du Gard, la ligue Occitanie d'Athlétisme, la ville de Nîmes et les différents sponsors du club.

2 - Rapport du trésorier sur le bilan financier de la saison 2021 - 2022

Bilan Recettes/dépenses :

Inscriptions :	53 267€	Cotisations Siffa :	18 450€
Subvention BPJEPS :	6 667€	Textile club :	18 000€
ANS + FFA :	26 215€	Achat Matériel :	718€
Subvention Villes Nîmes :	23 000€ Club 6 000€ HN	Contrat Pro FFA + BPJEPS :	38 247€
Total :		Déplacements Compétition :	33 764€
		Défraiements entraîneurs :	13 583€
			-7164 €

Descriptifs :

Les subventions ANS et FFA n'ont pas couvert les dépenses liées aux salaires du à un retard conséquent de la fédération qui n'as pas versé sa part dans les temps, aides reçu le 10 octobre 2023.

Toujours concernant les contrats, le BPJEPS a couté au club l'équivalent d'environ 1500€

La subvention HN permet les déplacements en compétitions hors calendrier club et les championnats internationaux.

Les autres subventions et cotisations permettent l'acquisition de matériel, les déplacements régionaux et Nationaux et les défraiements d'entraîneurs.

* Le détail du bilan financier est a retrouver sur le site du club.

Conclusion :

Cette année, le club termine l'exercice 2022-2023 en déficit à - 7 164€.

Nous procédons au vote du rapport financier pour la saison 2021 - 2022 :

Abstention : 00

Contre : 00

Le rapport financier de la saison 2022 - 2023 est adopté à l'unanimité.

3 - Budget prévisionnel de la saison 2022 - 2023

Pour cette nouvelle saison, le club prévoit de revenir à l'équilibre.

Les frais liés aux contrats pro vont baisser mais les subventions liées à ces derniers vont de ce fait, aussi réduire ce qui devrait s'équilibrer.

Les dépenses liées aux déplacements en compétitions sont toujours très coûteuses, de ce fait, une participation des parents et des athlètes devrait être demandée. Le montant de cette dernière sera voté en réunion lors du prochain rassemblement du comité directeur.

* Le détail du Budget prévisionnel est à retrouver sur le site du club.

Nous procédons au vote du Budget prévisionnel pour la saison 2022 -2023 :

Abstention : 00

Contre : 00

Le Budget prévisionnel pour la saison 2022 - 2023 est adopté à l'unanimité

4 - Bilan sportif de la saison 2021 - 2022 et objectifs pour la saison 2022 - 2023

Le club présente un bilan sportif très positifs avec :

Demi-Fond :

- 36 qualifiés en 1/4 de finale des championnats de France de cross Zone est à Limoux dont 16 participants
- 16 qualifiés en 1/2 finale de championnats de France de cross à Cap découverte dont 12 participants
- 2 qualifiés Finale championnats de France de cross à Carhaix dont 2 participants : Granier Florian et Selon Cyrille
- 4 qualifiés aux Championnats régionaux Espoir/Elite à Bompas, Piste Indoor, dont 4 participants
- 3 participants aux championnats Occitanie CA-JU-ELITE à Albi
- 17 ème à l'EKIDEN de Paris en 2h30'22 et Qualification pour les prochains EKIDEN de Marseille qui se dérouleront le 19 Novembre 2023.

Résultats Estivaux Benjamins/Minimes :

Chez les benjamins:

- 8 qualifiés aux pointes d'or d'Occitanie par secteur à ALES, en benjamins.
- 1 sélectionne au championnat de cross par équipe représentant du Gard en benjamins : Nathan Pertaïs qui est aussi double champion régional benjamin sur triathlon et 50m. A aussi une médaille de bronze régional sur 50m

Chez les Minimes :

- 5 qualifiés aux pointes d'or d'Occitanie
- 1 participation aux pointes d'or national Colette Besson à Saint Renan : Lucie Bouopda-Zock qui est aussi triple championne régional en salle (50m, 50m Haies et Poids). Elle détient désormais le record d'Occitanie sur 50m en 6s73.

Championnat d'Occitanie

- 4 participations en cadet et une médaille d'argent pour Garance Vidal sur 400m Haies.
- 2 participations en Espoir
- 6 participations en Sénior avec une médaille d'argent pour Wided Atatou sur 100m.
- 1 participations en Master au marteau avec Sylvie Vong Phat Sang.
- 2 médaille de bronze pour Sarah Dautremont sur 100m et 200m au régionaux de sport adaptés à Marmandes.

Championnats de France

- 6 qualifications aux différents championnats de France
- Lou-Anne Pouzancre se classe 4ème place des championnats de France U23 sur 400m
- 3 qualifiés aux championnats de France Elite dont 2 participations, Lou-Anne Pouzancre rate la finale pour une place. Jean Marc Pontvianne est sacrée champion de France Elite du triple saut.
- 3 qualifiés aux championnats de France Open à Bondoufle dont 2 participants, Lou-Anne Pouzancre médaillé de bronze sur 400m.

Championnats Internationaux

Lou-Anne Pouzancre est sélectionné avec l'équipe de France espoir pour les championnats d'Europe à Espoo en Finlande (4x400m). Ce relais obtient la médaille d'or et devient donc champion d'Europe Espoir du 4x400.

Jean Marc Pontvianne participe aux championnats du monde à Budapest Fin Août et termine 14ème de ces championnats.

Globales Games sport adaptés

Sarah Dautremont est sélectionnée avec l'équipe de France pour cette compétition, elle termine 1ère en Finale B du 200m et 4ème avec le relais 4x400m.

Chez les Masters

- 3 participations aux championnats de France (Valentin Ilie; Jean-Michel Prime; Jean Luc Marchand). Jean Michel Prime termine champion de France M70 au javelot avec un jet à 40m88 et établit le nouveau record de France de la catégorie. Jean Luc Marchand est triple médaillé d'or sur 100m, 400m et 300m Haies.
- 2 participations aux championnats d'Europe Masters à Pescara (Jean Michel Prime et Jean Luc Marchand). Jean Michel Prime devient champion d'Europe au javelot en M70 et améliore son propre record de France.

5 - Allocution des personnalités présentes

Pas de personnalités présentes.

6 - Vote des nouveaux membres entrant dans le comité directeur

Suite à la démissions de Madame ESSLIMANI (ex secrétaire générale), Titouan Gondol (ex secrétaire adjoint) devient le secrétaire général.

Nous procédons au vote de cette modification :

Abstention : 00

Contre : 00

Cette modification est adopté à l'unanimité

7 - Questions diverses

- La sécurité sur le stade est remise en cause suite à l'encombrement de ce dernier et les règles d'utilisation ne sont pas toujours respectées (non respect des zones de lancers, non respect du sens de circulation sur la piste etc...). Des zones de balisages vont être délimitées lors des entraînements de lancers.
- Point sur futur Maillot : Lors de la saison 2023-2024, un nouveau maillot de compétitions sera intronisé (changement à chaque olympiade). Ce dernier sera personnalisé pour le club et donc sera le seul à posséder ce dernier. Il y aura un sondage pour le choix de ce dernier (2 choix possibles) auprès de tous les adhérents actuels du club via un fichier Google Docs.
- Modification du règlement intérieur du club : Un rajout a été apportée au règlement intérieur, ce dernier est :
« - La participation aux interclubs est obligatoire pour tous les athlètes sélectionnés et engagés par le club.
- Sanctions : Tous athlètes sélectionnés pour les interclubs et qui pour X raisons (sauf cas de blessure sous présentation d'un certificat médical) n'honorera pas cette sélection, le club s'engage à ne pas financer les déplacements aux compétitions de niveau régional et national de cet athlète.
- La même règle s'applique aussi aux juges et entraîneurs qui bénéficient du dispositif de déduction fiscale mis en place par le club. En cas de non-participation aux interclubs, ces derniers ne bénéficieront plus de ce dispositif de déduction des impôts.
- (cette décision a été votée à l'unanimité par le comité directeur du club en date du 02/06/2023 et sera voté lors de la prochaine Assemblée Générale.

Nous procédons au vote de cette décision :

Contre : 00

Abstention : 01

Pour : 27

Cette décision est adoptée à la majorité.

Le président de l'Entente Nîmoise Athlétisme clôture cette assemblée générale à 15H18.